

La vitalité du français en tant que langue d'origine aux États-Unis

Jane Ross et Fabrice Jaumont

2013



Introduction

Tandis qu'ils essaient de maintenir le français comme langue vivante, les francophones d'origine aux États-Unis rencontrent de nombreux obstacles en dépit du fait que le français représente l'une des langues étrangères les plus communément étudiées dans le pays (deuxième dans la liste des langues les plus courantes dont l'enseignement est offert dans les écoles primaires, collèges et lycées après l'espagnol, et devant le latin, l'allemand et le chinois ; Rhodes & Pufahl, 2010). Le cas du français est particulièrement intéressant, car les francophones d'origine sont représentés par plusieurs populations aux circonstances géographiques et historiques distinctes, parmi lesquelles on compte aussi

bien des immigrants récents que des descendants des colonies datant de plusieurs siècles. Les Franco-Américains, les Acadiens dans le Maine et les Cajuns en Louisiane témoignent des efforts de protection et de revitalisation du français en tant que langue indigène. Dans la ville de New York, les communautés d'expatriés français et les immigrants récents francophones ont collaboré pour assurer le maintien du français. Il s'agit non seulement d'entretenir une identité culturelle mais aussi de tracer une voie vers la réussite académique et la sécurité financière. Dans chaque cas, nous trouvons des communautés qui correspondent au cadre développé par François Grin (1990, 2003) et élaboré par Grin et Vaillancourt (2007) et LoBianco (2008a, 2008b). Ces auteurs ont décrit le rôle essentiel du développement des facultés, de la création d'opportunités et du désir de s'efforcer à maintenir la vitalité du français.

Dans les régions historiques du Maine et de la Louisiane, alors que l'étude du français est mise en valeur pour les anglophones dans les écoles publiques, les francophones d'origine ont ironiquement rencontré des obstacles importants pour continuer à utiliser leur langue. À New York, les facteurs socio-économiques et le besoin essentiel d'apprendre l'anglais ont découragé les membres de la communauté francophone immigrée de maintenir et développer leur niveau de français. Dans cet article, nous exposons les efforts fournis par ces diverses communautés de langue française aux États-Unis pour préserver l'usage du français dans les familles, les écoles et les communautés élargies, grâce à la mise en place d'un enseignement formel adapté aux francophones d'origine, ainsi que par des politiques publiques qui ont revitalisé et encouragé l'entretien du français dans des contextes sociaux et économiques divers. Il s'agit notamment des communautés franco-américaines et acadiennes de longue date

dans le Maine et des Houmas et Cajuns en Louisiane, qui ont cherché à stimuler l'usage du français après des années de négligence et de persécution dans leurs communautés locales. De plus, nous examinons de près la situation des expatriés et des immigrants francophones à New York qui ont réussi à créer des programmes bilingues dans les écoles publiques pour que leurs enfants aient l'opportunité de maintenir et développer leur maîtrise du français.

La présence d'importantes communautés francophones aux États-Unis n'étonne en rien puisque le français est la cinquième langue la plus communément parlée dans le pays, après l'anglais, l'espagnol, le chinois et le tagalog (Bureau de recensement des États-Unis, 2010). La langue française est particulièrement commune dans les régions historiquement francophones comme la Louisiane et le Maine, mais aussi dans les centres urbains où l'on constate une augmentation des immigrants francophones (Valdman, 2010). Les Acadiens et autres Canadiens francophones se sont installés au nord de la Nouvelle-Angleterre et de l'État de New York au XVIII^{ème} siècle, tandis que la Louisiane était à l'origine une colonie française. Ces régions historiquement francophones ont pu préserver les dialectes locaux en dépit des persécutions et des opportunités limitées pour pratiquer une autre langue que l'anglais, grâce aux habitants qui ont continué à utiliser les particularités vernaculaires de la langue au sein des familles et à l'intérieur de leurs communautés. Ainsi, le français est un exemple intéressant de la vitalité d'une langue de patrimoine non seulement en raison de la diversité géographique et historique de ses locuteurs, mais aussi parce que c'est une langue qui comprend des variétés vernaculaires

dynamiques qui continuent d’être reconnues sous le grand parapluie de la « Francophonie »¹

Reconquête du français dans le Maine

La langue française a été utilisée continuellement dans le Maine depuis 1604, date à laquelle la première colonie de courte durée a été établie le long du fleuve Sainte-Croix. On y compte de nos jours plus d’un million de francophones grâce aux successives vagues d’immigration en provenance du Canada qui ont culminé dans les années 1890 jusqu’au début du XX^{ème} siècle. Parmi les défis pour maintenir le français en tant que langue vivante, on retrouve le cas commun de la modification et de la perte progressive de la langue au fil des générations, mais aussi des politiques anti-françaises délibérées. Les efforts récents de revitalisation ont bénéficié de la volonté sous-jacente de parler la langue et du souci de renforcer l’apprentissage du français ; cependant, il n’est pas toujours facile de créer des opportunités pour promouvoir et parler la langue française. Comme Grin et LoBianco l’ont bien souligné, la vitalité d’une langue dépend de l’ensemble des trois éléments cités plus haut (développement des facultés, création d’opportunités et désir de revitalisation), ainsi que de leur forte présence au sein d’une communauté.

Les complexités de l’héritage du français dans le Maine sont le reflet de quatre siècles de réalités économiques et politiques changeantes dans cet État, lequel abrite encore des communautés solides mais vieillissantes de francophones, y compris le

¹ L’Organisation Internationale de La Francophonie (OIF), qui inclut 56 nations au sein desquelles le français est la langue officielle, ainsi que 19 pays, dits « observateurs », où le français est parlé par une grande partie de la population (<http://www.francophonie.org>).

gouverneur Paul LePage, élu en 2010, qui vient de Lewiston et qui s'est un peu servi du français pendant sa campagne. Les francophones du Maine habitent principalement deux régions bien distinctes. Au nord de l'État, dans la vallée supérieure du fleuve Saint-Jean, les descendants des réfugiés Acadiens qui avaient été expulsés des provinces maritimes du Canada par les britanniques en 1755 continuent de parler en français. La frontière entre les États-Unis et le Canada a été établie autour de cette communauté, de telle manière que l'on retrouve des francophones avec des liens familiaux des deux côtés de la frontière. Le français continue d'y être répandu et il n'est pas rare d'entendre des conversations en français au coin des rues ou dans les restaurants. La proximité d'autres francophones (juste de l'autre côté du fleuve dans la province en partie francophone du Nouveau-Brunswick au Canada) fait du français une présence de tous les jours dans cette région, et les efforts récents pour promouvoir des événements culturels acadiens, y compris des plans pour une conférence internationale acadienne en 2014, aident à créer des occasions d'utiliser le français régulièrement pour les francophones d'origine (Price, 2007).

Les villes du centre et du sud du Maine sont des villes traditionnelles industrielles, où les immigrants canadiens francophones se sont installés pour y gagner leur vie. Environ un million de personnes ont quitté le Québec entre 1860 et 1930 pour travailler dans ces fabriques de textiles. L'isolation géographique de ces petites villes et des liens forts avec l'église catholique ont préservé le français pendant de nombreuses années, résistant même à un puissant mouvement protestant anti-Français et nativiste. Jusque dans les années 50 ou 60, avant que l'usage du français ne soit proscrit dans cette région, les citoyens du « Petit Canada » de ces villes sont allés dans des écoles catholiques en

français, leurs parents ont travaillé dans les fabriques, et ils parlaient français sur leur lieu de travail et dans les magasins locaux.

Selon le groupe de travail spécial francophonie du Maine, une initiative votée et créée en 2011, les résidents qui s'identifient en tant que francophones (Franco-Américains, Canadiens et Américains francophones) représentent le plus large groupe ethnique du Maine (plus de 24.9 %, c'est à dire encore plus que le nombre qui s'identifient en tant qu'anglophones (Myall, 2012)). Le français en tant que langue étrangère est largement enseigné dans les écoles publiques du Maine, et il existe aussi des écoles privées offrant des programmes d'immersion en français. Néanmoins, le français, en particulier sa variante traditionnelle du Maine, continue d'être une langue en voie de disparition dans cet État. Ceux qui le parlent couramment ont pour la plupart plus de 55 ans, et les occasions d'utiliser le français en public sont rares. Dans une enquête de l'État réalisée en 2009-2010 sur les performances des écoliers ayant des compétences limitées en anglais, le français est arrivé à la quatrième place dans la liste des langues le plus généralement parlées dans le Maine, derrière le somalien, l'espagnol et l'arabe. Cet indice de diversité est également signe d'une variation dans le nombre d'enfants parlant français chez eux.

Les ambitions récentes de créer des occasions d'utiliser le français dans le Maine ont essayé de surmonter les difficultés créées par des lois anti-françaises de longue date, à commencer par une loi décrétée en 1919 qui a proscrit l'utilisation du Français dans les écoles et a incité à punir les enfants qui ont continué à parler français (les anglophones étaient pourtant encouragés à s'inscrire dans des classes de français langue étrangère). De plus, il y a eu un mouvement très actif du Ku Klux Klan contre les francophones du

Maine dans les années 20, ce qui a contribué à les marginaliser (Angleini, 2013). Les professeurs de français leur ont infligé des pressions supplémentaires, en les décourageant de parler leur variété dialectale propre au Maine. Selon Julia Schulz, experte en revitalisation des langues dans le Maine, « Encore aujourd’hui, de nombreux francophones du Maine affirment qu’ils ne parlent pas vraiment français ou qu’ils ne le parlent pas correctement. On leur a inculqué la honte de leur accent qu’ils ne jugent pas « correct » » (Schulz, communication personnelle, novembre 2011). Dans l’ensemble, le désir et la possibilité de parler français sur plusieurs générations ont subi une forme de trauma linguistique, dont de nombreux francophones d’origine tentent de se débarrasser aujourd’hui, parfois douloureusement, grâce aux efforts de revitalisation de la langue, un phénomène bien décrit dans le documentaire de Ben Levine, « Réveil » (Levine, 2003).²

Ainsi, dans le Maine, même après avoir développé les capacités de la langue française dans les communautés franco-américaines et acadiennes, les occasions d’utiliser le français que ce soit à l’école ou en public ont été si sévèrement restreintes que cela a été difficile, jusqu’à récemment, de transmettre le français à la nouvelle génération, cette transmission étant devenue littéralement « indésirable ». Même lorsque les francophones ont été de nouveau autorisés à prendre des cours de français à l’école, une génération entière d’élèves a été traumatisée par les professeurs de français qui pensaient que ce français était inférieur à la norme : « Laissez votre français dans les rues de Lewiston là où il doit rester » (Schulz, communication personnelle, 2011). À ce jour, de nombreux professeurs de français enseignant dans les écoles publiques du Maine s’intéressent au français tel qu’il est parlé en Europe et ne prennent pas en considération les différences

² Ce sentiment de culpabilité a longtemps perduré, souvent entretenu par les enseignants des écoles catholiques qui ne toléraient pas le « patois » parlé par les élèves.

des francophones d'origine dans le Maine et les communautés qui les entourent. Un travail intense de formation des enseignants reste à faire pour surmonter le passé et préparer l'avenir. Par conséquent, même s'il y a eu une augmentation de la capacité du français et un fort désir de maintenir et de développer la langue dans le Maine, le défi a été de créer de nouvelles opportunités pour l'usage du français. Comme le cadre établi par Grin et LoBianco le définit bien, les trois éléments en même temps (développement des facultés, création d'opportunités et désir de revitalisation), doivent être présents pour assurer la vitalité d'une langue d'héritage.³

Néanmoins, il existe des exemples encourageants parmi les efforts mis en place pour créer de telles opportunités et pour encourager les communautés francophones à rallumer le désir de transmettre la langue à la nouvelle génération. Les jeunes ont souvent entendu parler français quand ils étaient petits et sont désireux de revitaliser la langue avec ses particularités franco-américaines et acadiennes. Des lois ont également incité à créer des occasions d'accroître la capacité et l'envie de développer la langue. Le 6 mars 2002, le sénat de l'État a passé une résolution commune reconnaissant un jour franco-Américain et réclamant une commémoration annuelle de « la riche histoire des Français du Maine et des États-Unis ». Au delà de l'effort commémoratif, la résolution (qui a été éditée en français et en anglais) a reconnu que les personnes bilingues ou celles parlant couramment en français et en anglais représentaient une ressource culturelle et économique pour l'État du Maine et que le tourisme culturel pouvait être considérablement amélioré par les centres authentiques franco-américains de l'État.

³ Contrairement à la Louisiane qui a institué le CODOFIL, les francophones du Maine n'ont pas réussi à mettre en place le CODOFINE (Council for the Development of French in New England ou Conseil pour le développement du français en Nouvelle-Angleterre). Une version moins ambitieuse, l'ActFANE, (Action pour les Franco-Américains du Nord-Est) n'a jamais réussi à recréer un véritable mouvement de revitalisation de la langue. Voir plus loin l'exposé sur le français en Louisiane.

Les Franco-Américains dans le Maine ont énormément contribué à la beauté et à la qualité de cet État... Le français est la langue d'origine héritée de milliers d'habitants du Maine et l'on observe une résurgence de l'utilisation de la langue française ainsi qu'une meilleure appréciation de l'héritage franco-américain dans tout l'État ; On y remarque également une recrudescence des clubs et organisations visant à promouvoir la culture et la langue française, y compris le caucus francophone du Capitole. (État du Maine, 6 mars 2002)

Ce genre de reconnaissance officielle encourage la création de nouvelles occasions d'utiliser le français.

Parmi les autres initiatives dans le Maine, le French Heritage Language Program (FHLP) a créé des classes de français pour les enfants des écoles élémentaires à Lewiston et Augusta. Le FHLP est un projet du French American Cultural Exchange (FACE), financé conjointement par le gouvernement français, des fondations américaines privées et des donateurs. Grâce au succès du projet-pilote en français « Le Soleil », établi en 2011 dans deux écoles d'Augusta, the FHLP s'est joint à l'Université du Maine d'Augusta, le centre de l'héritage franco-américain à Lewiston et le *Centre de la Francophonie des Amériques* au Québec pour lancer un programme innovant destiné aux francophones de trois écoles d'Augusta et d'Auburn. Le FHLP du Maine se fonde sur un programme d'études spécifiquement conçu pour répondre aux besoins de sa communauté franco-américaine et vise à combler le fossé entre les générations en offrant aux plus jeunes l'opportunité de découvrir, de préserver et de transmettre leur héritage culturel et linguistique. Ce programme est offert à tous les enfants et cherche également à promouvoir la diversité des cultures françaises et francophones. À une époque où la demande d'instruction en français est élevée, ce programme espère que ses efforts serviront de modèle à d'autres villes dans le Maine et la Nouvelle-Angleterre.

La durabilité du français en Louisiane

Envisagés ou procurés ensemble, le développement des facultés, la création d'opportunités et le désir de revitalisation, apportent toutes les conditions nécessaires et suffisantes à la vitalité de la langue. Le cas du français en Louisiane résonne particulièrement bien à l'intérieur de ce cadre. L'État de la Louisiane représente une mosaïque de la francophonie. Les colonisateurs francophones en provenance du Canada se sont installés sur le Territoire de la Nouvelle-France en Louisiane en 1699, ensuite, des esclaves africains sont arrivés sur plusieurs vagues d'immigration, suivis par 10 000 réfugiés de la révolution haïtienne, puis les Acadiens, qui sont venus des provinces maritimes du Canada à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ces vagues successives de francophones ont formé 18 groupes différents, avec leurs propres caractéristiques ethniques et linguistiques.

Plus de deux siècles de prédominance du français en Louisiane ont été brusquement interrompus en 1921, à cause de l'adoption d'une nouvelle Constitution destituant le statut du français dans tout l'État, ce qui a rendu l'usage du français non seulement « indésirable », mais aussi illégal dans de nombreuses circonstances. Les francophones d'origine ont dû alors renoncer à la possibilité d'être scolarisés dans leur langue et à s'exprimer au tribunal en français, ainsi qu'à d'autres droits d'utilisation de la langue, perdant ainsi presque tout ce qui avait fait du français une langue vivante sociale en Louisiane.

Ce déclasserment et cette destitution du français ont engendré deux ou trois générations de Louisianais francophones stigmatisés juste parce qu'ils parlaient français. Par conséquent, les parents n'ont plus souvent enseigné le français à leurs enfants, de

peur que ceux-ci ne sachent maîtriser la langue officielle de l'école. Certains continuent à croire, même parmi les immigrants récents, que la pratique d'une ou plusieurs autres langues que l'anglais entrave les progrès de son apprentissage (Voir García, 2009). Comme dans le Maine, les opportunités de transmettre la langue d'une génération à l'autre se sont atrophiées au fur et à mesure que le français est devenu de plus en plus « indésirable ». Un important revirement a débuté en 1968, encouragé par des dirigeants communautaires sympathisants, des représentants élus et des particuliers, appelé communément le « Mouvement français » (Henry, 1997, page 183). Un élément concret résultant de cette mouvance a été la loi passée en juillet 1968 créant le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), une agence d'État dont le but est de représenter et de répondre aux besoins culturels et éducatifs de toutes les populations francophones de Louisiane. Dans son décret le plus récent, le CODOFIL possède deux rôles très distincts : soutenir le développement des programmes d'immersion en français dans les écoles dans l'ensemble de l'État et générer un plus grand développement économique socioculturel dans les communautés francophones. Les deux sont liés pour aider à combattre l'érosion de la langue française en Louisiane. Les promoteurs de la langue cherchent à étendre leurs efforts au-delà de la salle de classe, de sorte que le français devienne utile, visible, audible, et une langue vivante réelle. Un revirement stratégique de la part de toutes parties prenantes a été nécessaire pour viser cet objectif et améliorer la vitalité et l'utilité du français, tout en contribuant à positionner cette langue comme outil d'avenir pour la Louisiane.

Un aspect clé de cette nouvelle stratégie est d'augmenter les opportunités et de ranimer le désir d'utiliser le français dans la vie de tous les jours. Joseph Dunn, directeur exécutif du CODOFIL, a résumé ainsi son point de vue :

La toute première étape dans la promotion d'une langue est de faire le choix conscient de parler cette langue à nos enfants, tous les jours, inmanquablement. Connaître une langue sans vouloir s'exprimer dans cette langue est un choix conscient. En tant que locuteurs d'une langue, que nous l'ayons apprise à l'école ou que nous ayons entendu nos parents la parler, nous avons le devoir de la parler si nous voulons qu'elle survive. (Heritage Language and Social Cohesion Conference, 5 novembre 2011, New York).

Les défenseurs du français comme Joseph Dunn cherchent non seulement à augmenter le nombre d'écoles proposant un programme d'immersion en français afin que les élèves puissent apprendre cette langue, mais aussi à offrir des possibilités réelles de l'utiliser à l'extérieur de l'école.

Nous pensons que c'est seulement en créant des produits et des projets que nous allons arriver au point où nous aurons des jeunes qui ne deviendront pas forcément des professeurs de français, mais aussi des mécaniciens francophones, des médecins francophones, un personnel des soins de santé francophone, et autres types de professionnels. Ces alternatives doivent être encouragées. (Heritage Language and Social Cohesion Conference, 5 novembre 2011, New York).

Outre son rôle de promoteur de facultés linguistiques, le CODOFIL incite à avoir une plus grande gamme de choix d'utilisation de la langue ; en même temps, le français offre de plus en plus d'opportunités sur le plan économique aux francophones de Louisiane. Par exemple, après que le français ait cessé d'être la langue d'enseignement dans les écoles en 1921, la majorité des francophones de Louisiane n'a plus appris à bien lire en français, obligeant le marché des publications en langue française à disparaître peu à peu. Or, grâce au réseau croissant de 30 écoles d'immersion enseignant chaque année à des milliers de jeunes étudiants à parler, lire et écrire en français, il existe actuellement un

intérêt économique croissant pour le redéveloppement de ce marché. L'université Centenary College établie à Shreveport, qui possède un excellent programme en français, publie à nouveau de la littérature louisianaise écrite en français au XVIII^{ème}, XIX^{ème} et début du XX^{ème} siècle.⁴ Cette université publie également des œuvres contemporaines d'auteurs francophones de Louisiane.

L'usage public de la langue française s'est même étendu à la nouvelle plaque d'immatriculation de la Louisiane, conçue par le CODOFIL. Créée par le regretté Richard Guidry, membre éminent du courant préservationniste de la culture cajun et par Nicole Boudreaux, éducatrice d'immersion en français, la plaque représente un paysage de Louisiane avec l'inscription *Chez Nous Autres* (variation cajun de « chez nous ») et la forme en *fleur de lys* de l'iris de la Louisiane avec son nom français *la glaie bleue*. Même le nom de l'État est écrit en français (*Louisiane* au lieu de Louisiana). Le sénateur de Louisiane Éric LaFleur (District n° 28, Ville Platte), a réussi à ce que la loi en Louisiane reconnaisse le français comme langue officielle et que la plaque d'immatriculation soit légale et adéquate.

La nouvelle population francophone de New York

Comme LoBianco (2008) et autres auteurs l'ont exposé, la promotion de l'instruction d'une langue d'héritage est bénéfique à tous ceux qui en reçoivent l'enseignement, un principe particulièrement bien illustré au sein des communautés francophones de New York, où les parents issus de divers milieux et communautés ethniques sont devenus les bâtisseurs d'opportunités et d'aspirations pour leurs enfants.

⁴ Par exemple, « *Les Cenelles* », une collection de poèmes en français d'Armand Lanusse composée dans les années 1830, fait partie d'un mouvement littéraire dirigé par des auteurs afro-créoles de la Nouvelle-Orléans, précédant d'un siècle environ La Renaissance de Harlem.

Parmi eux, on distingue des expatriés européens et canadiens à Manhattan et dans la partie ouest de Brooklyn, des Ouest-africains à Harlem et dans le Bronx, des Haïtiens dans l'est du Queens et de Brooklyn et des Nord-africains dans l'ouest du Queens. C'est grâce à cette diversité ethnique et socioculturelle de la communauté francophone de New York, que la langue française y occupe une place unique (Ross & Jaumont, 2012). Principalement, la collaboration entre plusieurs partenaires de différents milieux socio-économiques, raciales et ethniques, des organismes gouvernementaux aux associations de parents, a motivé cette révolution dans l'enseignement bilingue en français à New York.

Alors que les expatriés français aisés des centres urbains comme New York ont généralement été scolarisés dans les écoles françaises privées offrant des programmes bilingues, les nouveaux immigrants en provenance d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti ont eu rarement accès à ces établissements payants. Ces immigrants récents indiquent une présence francophone qui s'est sensiblement accrue à New York, bien que la teneur de cette croissance reste en grande partie officieuse dans les statistiques. Il faut tenir compte également du fait que les familles françaises expatriées demandent de plus en plus à avoir accès à une éducation bilingue dans les écoles primaires et les collèges publics. Ensemble, ces nouvelles communautés de langue française ont aidé à mobiliser les aides à la création de programmes bilingues en français et en anglais dans les écoles, programmes essentiels à la survie, sur le long terme, de la langue française dans ces communautés. De nouveau, nous pouvons constater que le modèle exposé par Grin est bien illustré par la volonté de ces diverses communautés francophones d'aider à développer les facultés et les opportunités éducatives pour tous les étudiants de langue française.

Les associations de parents ont joué un rôle primordial de promotion de l'apprentissage de la langue pour les francophones d'origine, en recherchant les aides nécessaires de la communauté et du gouvernement pour soutenir des programmes novateurs dans les écoles publiques. L'association *Éducation Française à New York* (EFNY) est un exemple qui décrit parfaitement le rôle important joué par des parents d'élèves. Répondant à la demande de base de plusieurs familles françaises expatriées à Brooklyn, EFNY a commencé par offrir des cours après l'école dans des écoles publiques du quartier, sous la supervision de bénévoles. Leur but était de partager la langue française avec leurs enfants et de présenter des options financières raisonnables pour l'éducation des enfants en français. Les salles de classe ont été procurées gratuitement par les écoles publiques, lesquelles, en hébergeant ces programmes, ont tiré profit de l'augmentation des activités extrascolaires proposées, impliquant souvent des parents qui ne sont pas membres d'EFNY. Tous ces facteurs (l'organisation fournie par les parents membres d'EFNY et les bénévoles, les salles de classes gratuites et les fonds perçus grâce aux frais d'inscription, aux dons du gouvernement français et aux collectes) ont permis à ce programme extrascolaire de fonctionner à moindre coût pour les familles. Environ 250 élèves, la plupart d'origine française ou de pays francophones sont inscrits chaque année dans ces cours proposés par EFNY.

Le succès de cette initiative a aidé EFNY à introduire des programmes bilingues au sein de plusieurs écoles primaires à New York. Ces programmes ont été élaborés pour répondre aux besoins des familles françaises qui avaient initié le projet EFNY ainsi qu'aux familles immigrées de plus en plus nombreuses dont les enfants sont francophones ou bilingues ou commencent à apprendre le français et l'anglais. Ces

programmes bilingues français/anglais s'adressent donc aussi bien aux élèves uniquement francophones, aux anglophones et aux bilingues. Chaque école assure ses propres modalités d'inscription. Environ un millier d'élèves sont inscrits actuellement dans l'un de ces programmes, y compris des enfants qui commencent à peine à apprendre l'anglais. Ils seront sans doute 1 200 d'ici 5 ans. Les écoles proposant un programme bilingue double langue sont PS 58 (Carroll Gardens, Brooklyn), PS 84 (Upper West Side, Manhattan), PS 20 (Clinton Hill, Brooklyn), PS 133 (Park Slope, Brooklyn) et PS 110 (Greenpoint, Brooklyn). Deux collèges, MS51 à Park Slope et MS256 dans l'Upper West Side, ont commencé à offrir un programme bilingue français/anglais depuis le mois de septembre 2013.

Cette « Révolution bilingue pour la communauté francophone » (Ross & Jaumont, 2012) a mené à la création de nombreux programmes scolaires, y compris l'école à charte New York French-American Charter School (NYFACS), qui a officiellement ouvert ses portes au Centre d'Harlem en septembre 2010. La NYFACS suit un programme de double immersion, proposant un curriculum bilingue et multiculturel. 300 élèves de la grande section maternelle au CM2 y sont scolarisés, avec un objectif d'offrir dans le futur des classes jusqu'à la terminale. La NYFACS accueille un groupe divers d'enfants qui parlent des langues différentes à la maison, ce qui reflète les statistiques du secteur scolaire 5 dont l'école dépend : 20 % de francophones ; 40 % d'anglophones ; 10 % d'hispanophones ; et 30 % d'élèves bilingues en français, anglais, créole d'Haïti, wolof, bambara, et autres langues africaines. Ainsi, les efforts conjugués de partenaires multiples ont contribué à générer une gamme importante de possibilités d'accès au bilinguisme en français à New York.

Le French Heritage Language Program, créé en 2005 grâce à un partenariat entre les écoles publiques et privées à New York, représente une autre initiative visant à accroître les chances d'éducation en français. Ce programme offre un enrichissement linguistique et culturel, tout en facilitant l'apprentissage de l'anglais aux étudiants d'origine francophone enrôlés dans des écoles publiques à New York. L'objectif principal du programme est de soutenir et de renforcer les compétences en français pour ces étudiants, les aidant à garder un lien avec leurs cultures respectives, tout en augmentant leurs chances de réussite dans leur nouvel environnement. Le programme concerne des centaines d'étudiants dans les lycées publics et les centres communautaires.

L'INPS (Internationals Network for Public School), réseau international des écoles publiques qui aide uniquement les nouveaux immigrants qui commencent à apprendre l'anglais, a été le premier à lancer le French Heritage Language Program dans cinq lycées différents, initialement en tant qu'option après l'école. Certains élèves du réseau INPS sont des réfugiés de pays africains, comme la République Démocratique du Congo, la Guinée et la Côte d'Ivoire, dont la scolarité a été interrompue par la guerre. Ces élèves ont l'ambition d'acquérir des compétences de base dans leur langue d'origine, mais aussi en français, ce qui les aide à améliorer leur anglais, selon le corps enseignant de ce réseau. Un sondage conduit en 2005 sur les élèves et le personnel a fait la lumière sur l'importance que ces programmes représentent pour les étudiants. De nombreux élèves avaient l'impression de « perdre » leur français ou avaient du mal à acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour réussir dans un environnement francophone. Ces élèves avaient exprimé pour la plupart, le désir de retourner un jour dans leur pays d'origine. Tous espéraient poursuivre leurs études en français après le lycée

(transcription de la réunion du 10 avril 2005 à New York avec les étudiants de la Manhattan International School). Un bon niveau en français peut en effet être un atout majeur pour les étudiants qui souhaitent continuer leurs études au Québec, en France, ou dans leurs pays francophones d'origine, comme le Sénégal, le Mali, ou Haïti.

En outre, le fait de bénéficier de partenaires hétérogènes et de réseaux engagés dans des processus dynamiques, renforce la nécessité de soutenir les programmes de langues et assure leur développement dans la durée.

Le nombre croissant d'initiatives offertes aux francophones d'origine dans les écoles publiques de New York est une réalisation considérable compte tenu de la baisse généralisée de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles primaires et secondaires aux États-Unis, en particulier dans les écoles fréquentées par des familles de faible statut socio-économique (Rhodes & Pufahl, 2010). De plus, le fossé s'est creusé davantage entre les riches et les pauvres au niveau de l'apprentissage des langues, puisqu'un grand nombre d'élèves scolarisés dans des zones rurales ou défavorisées ne reçoivent aucune instruction dans une autre langue que l'anglais (Rhodes & Pufahl, 2010).

Conclusion

Nous pensons que le cadre développé par Grin et élaboré par Grin et LoBianco, composé des 3 éléments essentiels mentionnés dans cet article, peut aider les chercheurs à comprendre le niveau de vitalité d'un large éventail de langues et à développer des stratégies de préservation et de développement de la langue. Dans cet article, nous examinons comment le développement des facultés implique à la fois des compétences

linguistiques personnelles et l'usage de la langue dans les communautés d'origine francophone, par l'enseignement formel et la transmission informelle de la langue. Nous explorons également l'usage de la langue et les opportunités mises en place par des groupes distincts : les Franco-Américains et Acadiens du Maine ; les Cajuns et les Houmas de Louisiane ; les Haïtiens, Africains de l'Ouest et les Français de New York. Nous documentons et décrivons les opportunités d'usage de la langue initiées par tous ces francophones d'origine. Finalement, nous débattons de la volonté d'apprendre des communautés d'origine francophone et examinons les stratégies utilisées par les défenseurs de la langue française pour implémenter cette volonté. Nous démontrons que c'est l'interaction énergique de ces trois éléments qui contribue à assurer la vitalité du français dans ces trois zones géographiques différentes des États-Unis. En outre, afin de développer les facultés et de créer des opportunités, les programmes French heritage dans le Maine, en Louisiane et à New York nécessitent un solide partenariat tripartite, c'est-à-dire un engagement solide de la part de la direction des écoles, des enseignants vraiment dédiés et qualifiés et des parents concernés et impliqués à tous les niveaux. Des parents francophones aux origines ethniques et sociales différentes sont devenus des bâtisseurs d'opportunités d'accès à une éducation bilingue pour leurs enfants. Ainsi, de la collaboration de plusieurs partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, a émergé un paysage riche d'opportunités pour les francophones d'origine aux États-Unis. Le développement des facultés, la création d'opportunités et le désir de revitalisation ont été atteints par la volonté de communautés différentes de s'associer dans les efforts – c'est le fruit de multiples partenaires, membres d'organisations locales, nationales et

internationales, fondations privées, groupes de parents, sans oublier le Département d'Éducation et les universitaires.

Nous espérons que cet article réussisse à souligner davantage le rôle primordial joué par l'enseignement et l'apprentissage d'une langue d'héritage dans nos écoles et universités, et qu'il inspire nos lecteurs à considérer que la diversité culturelle et linguistique est bien ce qui nous enrichit, nous distingue et nous humanise. Il s'agit, plus que jamais, d'une bonne occasion de nous rappeler qu'il est extrêmement important de préserver et de défendre l'aspect humain de nos systèmes éducatifs d'aujourd'hui. Ils représentent, comme ils l'ont toujours fait, les meilleures opportunités possibles pour les étudiants de mieux comprendre notre monde et sont les ingrédients indispensables à notre cohésion sociale.

Références

- Angelini, E. (14 mars 2013). « *Les Francophones, cibles du Ku Klux Klan dans les années 1920* », France Amérique.
- García, O. (2009). *Bilingual education in the 21st century: A global perspective*. Royaume-Uni : Wiley-Blackwell.
- Grin, F. (1990). The economic approach to minority languages. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 11(1-2), 153-173.
- Grin, F. (2003). *Language policy evaluation and the European Charter for Regional or Minority Languages*. Londres : Palgrave MacMillan.
- Grin, F., & Vaillancourt, F. (2007). *Language revitalisation policy: Analytical survey. Part I: Analytical framework, Part II: Policy Experience, Part III: Application to Te Reo Maori*. Rapport au « Treasury », gouvernement de Nouvelle-Zélande,

- Wellington. <http://www.treasury.govt.nz/publications/research-policy/wp/1998/98-06>
- Henry, J. (1997). The Louisiana French movement: Actors and actions in social change. In A. Valdman (Ed.), *French and Creole in Louisiana* (pp. 183-213). New York, NY : Plenum.
- Levine, B. (2003). *Waking Up French (Réveil) - The repression and renaissance of the French of New England*. <http://www.wakingupfrench.com/>
- Lo Bianco, J. (2008a). Organizing for multilingualism: Ecological and sociological perspectives. In *Keeping language diversity alive: A TESOL symposium* (pp. 1-18). Alexandria, VA : professeurs d'anglais s'adressant aux locuteurs d'autres langues.
- Lo Bianco, J. (2008b). Policy activity for heritage languages: Connections with representation and citizenship. In D. M. Brinton, O. Kagan, & S. Bauckus (Eds.), *Heritage language: A new field emerging* (pp. 53-71). New York : Laurence Erlbaum.
- Myall, J. (2012). *Franco-Americans in Maine: Statistics from the American Community Survey*. Préparé pour le groupe de travail franco-américain, septembre 2012. www.maine.gov/legis/opla/Franco-Americanreport2012.pdf
- Price, J. (2007). *The status of French among youth in a bilingual American Canadian border community: The case of Madawaska, Maine*. Dissertation de doctorat. Université de l'Indiana.
- Rhodes, N. C., & Pufahl, I. (2010). *Foreign language teaching in U.S. schools: Results of a national survey*. Washington, DC : Center for Applied Linguistics.

Ross J., & Jaumont, F. (2012). Révolution bilingue pour la communauté francophone de New York. In O. Garcia, Z. Zakharia, & G. Bahar Otcu (Eds.), *Bilingual community education and multilingualism* (pp. 232-246). New York, NY : Multilingual Matters.

Schulz, J. (2012). *Innovative approaches for preventing and reversing heritage language decline and loss*. <http://www.languagerevival.com>

State of Maine. (6 mars 2002). *Legislative records*. Journal du Sénat.

http://www.maine.gov/legis/senate/Records/120/vol2/pg_1588_to_1595-03-06-02R2.pdf

Bureau de recensement des États-Unis. (avril 2010). *Detailed language spoken at home and ability to speak English for the population 5 years and older by states: 2006-2008*. Washington, DC : American Community Survey. Sondage récupéré à partir de <https://www.census.gov/hhes/socdemo/language/data/acs/index.html>

Valdman, A. (2010). *French in the USA*. In K. Potowski (Ed.), *Language diversity in the United States* (pp. 110-127). Cambridge, Angleterre : Cambridge University Press.

Pour contacter les auteurs :

Jane Ross : jane.ross@nyu.edu

Fabrice Jaumont : fabrice.jaumont@nyu.edu

NYU Steinhardt – International Education

246 Greene Street, Suite 300, New York, NY 10003

USA